

Notre Société Nationale et la Colonisation

PAR J.-ERNEST LAFORCE

NONOBSTANT des opinions contraires exprimées en certains milieux, nulle organisation nationale, voire sociale, ne s'est plus préoccupée du bien-être de la population canadienne et de son avenir économique—et depuis aussi longtemps—que la Société Saint-Jean-Baptiste; nulle organisation ne s'est occupée avec autant de persévérance à l'établissement des Canadiens sur les terres découvertes, par leurs ancêtres.

Et cela s'explique. Quand il fonda la Société Saint-Jean-Baptiste, Duvernay entendait établir une organisation qui servirait à préparer l'avenir économique de ses compatriotes, comptant que cette association leur serait utile aussi pour la sauvegarde de leur foi et de leur langue comme de leurs us et coutumes ancestrales.

Journaliste érudit et homme de vision, Duvernay n'avait pas été sans remarquer que de 60,000, en 1760, la population du Québec était passée à plus d'un demi-million en 75 ans, malgré une émigration assez intense vers les Etats-Unis. Si cette population devait augmenter dans la même proportion pendant les 75 ans à venir, il fallait nécessairement qu'elle ait de l'espace, des terres nouvelles où, de génération en génération, les chefs de familles pourraient établir leurs enfants, et les établir de telle sorte que ces enfants puissent, à leur tour, établir tous ceux que la Providence voudrait bien leur confier.

Duvernay savait aussi que les terres à proximité des paroisses établies étaient divisées en une foule de seigneuries, de régions données en franc-alleu, et de plus, qu'il était excessivement difficile pour les agriculteurs du temps de compter pouvoir y établir leurs enfants. Quant aux terres de la Couronne situées plus loin, dans des régions difficiles à atteindre vu l'absence absolue de chemins, ils ne pouvaient songer à s'y installer.

Il était naturel qu'un tel état de choses exaspérât un patriote de la trempe de Duvernay, qu'il fit bondir d'indignation un Papineau, un Cartier, un Lafontaine, un Viger, et tous ceux qu'intéressait l'établissement au pays de la population native. Les paroisses débordaient d'une jeunesse ardente, terrienne par atavisme, et ceux qui s'occupaient de l'avenir de ces jeunes, devaient forcément aviser aux meilleurs moyens à prendre pour arriver à fixer au pays, dans des conditions d'existence raisonnables, toute cette population. La fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste fut un de ces moyens.

Aussi, depuis que cette Société Nationale existe, ses dirigeants se sont-ils toujours efforcés, avec des résultats plus ou moins encourageants—de faciliter l'établissement des Canadiens au Canada.

Durant les troubles de 1837.—troubles qui amenèrent finalement le gouvernement responsable du Canada.—la Société Saint-Jean-Baptiste cessa ses activités. Elles furent reprises en 1842. Dès le début, il fut question, comme autrefois, des moyens à prendre pour faciliter l'établissement au pays des fils des agriculteurs canadiens. En 1848, Mgr Bourget, de concert avec notre Société Nationale, organisa une Association de Colonisation afin de favoriser l'ouverture des terres des Cantons de l'Est et leur prise de possession par les agriculteurs du pays.

Un an plus tard, toujours en collabo-

ration avec les chefs de la Société Saint-Jean-Baptiste, le même Mgr Bourget présida une assemblée de colonisation au marché Bonsecours où Louis-Joseph Papineau adressa la parole.

En 1850, c'est encore sous l'inspiration de Mgr Bourget et en collaboration avec les chefs de la Société Saint-Jean-Baptiste que se continue et se concrétise l'organisation pour l'établissement des Canadiens sur les terres du pays.

Quand, en 1872, Mgr Bourget fonda sa grande Société de Colonisation, quand il organisa la Fédération des Sociétés de Colonisation, ce travail fut encore fait en coopération avec les chefs de notre Société Nationale.

Le curé Labelle, comme Mgr Bourget, travailla bien des fois, lui aussi, à son mouvement de colonisation, avec les dirigeants de notre Société Nationale.

D'ailleurs, si l'on consulte les archives de notre Société Nationale, on trouve immédiatement la preuve de cette préoccupation, constante de ses dirigeants pour l'établissement au pays de la population canadienne. Dans ses grandes manifestations, notre Société Nationale avait toujours cette question à son programme.

Donnons-en quelques exemples:

Il y a 62 ans, lors de la convention Nationale tenue dans la salle du Gesù, la Société Saint-Jean-Baptiste, qui voulait arrêter le mouvement migratoire de notre population rurale vers les Etats-Unis, avait invité un journaliste canado-américain de marque, M. Ferdinand Gagnon. Ferdinand Gagnon fut un lutteur qui laissa une réputation enviable comme batailleur au bénéfice de ses compatriotes. Que disait alors ce fier Canado-américain, après avoir supplié ses compatriotes canadiens de prendre les moyens d'arrêter l'exode des campagnes canadiennes vers les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, aussi bien que vers les terres de l'Ouest américain, et, après avoir supplié ses auditeurs de prendre les moyens les plus pratiques d'organiser l'établissement au Canada des fils du sol? Voici:

"Dispersés aux quatre coins de l'Amérique", disait-il, "nous serons de plus en plus impuissants. Il nous faut grouper nos forces, il faut le retour au pays de la majorité de ceux qui l'ont laissé. A cette grande œuvre, les Canadiens des Etats-Unis s'associent de tout cœur. Ils seront toujours prêts à revenir à la patrie quand celle-ci sera prête à les recevoir. Travaillez tous ensemble à la prospérité de votre province, et vous parviendrez à y créer l'abondance et l'industrie. Vos frères s'empresseront alors de revenir à la patrie apportant avec eux leur expérience dans les arts et l'industrie".

Il y a déjà 62 ans que ces paroles furent prononcées en plein Montréal par un des nôtres qui fut l'un des plus brillants journalistes du pays voisin. Qu'avons-nous fait depuis, en organisation économique, méthodique et pratique, pour faciliter le retour au pays de nos frères expatriés?

Loin de suivre le conseil de Ferdinand Gagnon, loin de nous rendre aux vœux exprimés par les chefs de notre Société Nationale en cette circonstance, collectivement, nous nous sommes désintéressés de la bonne administration de nos affaires économiques, au point que ce

(Suite au dernier couvert)

Industrie porcine

A l'intention des cultivateurs qui s'occupent plus spécialement de l'élevage du porc nous reproduisons, cette semaine, un fort intéressant article de "L'Alliance Agricole Belge" sur un sujet qui doit les intéresser particulièrement.

Le porc, par le temps qui court, est l'une de nos meilleures spéculations animales. Les cours sont satisfaisants; mais si élevés soient-ils on ne peut rester indifférent aux moyens à prendre pour abaisser le plus possible le coût de revient.

Les pertes sous toutes les formes qu'elles peuvent se produire en étant évitées contribuent à l'augmentation des revenus possibles dérivant de cet élevage.

LES ACCIDENTS DE LA CASTRATION

Voici ce qu'en dit M. Fernand Espouy, dont nos lecteurs ont déjà pu apprécier les articles:

Opération couramment pratiquée chez les porcelets mâles ou femelles, dans le but de supprimer les fonctions génésiques et de faciliter ainsi l'engraissement, la castration peut entraîner à sa suite des accidents ou complications plus ou moins graves.

Chez les porcelets mâles, l'hémorragie peut se produire à la suite des mouvements violents de l'opéré au cours de la castration, surtout lorsqu'on opère par le procédé dit à testicules découverts. L'écoulement sanguin, plus ou moins abondant, ne se décèle pas toujours à l'extérieur, en raison de la rétraction du cordon dans le trajet inguinal ou dans la cavité abdominale. Lorsqu'elle est abondante, l'hémorragie peut entraîner la mort du sujet. Il n'est d'autre traitement que la recherche et la ligature du cordon, ce qui ne va pas toujours sans difficultés.

D'autres accidents se produisent chez les porcelets mâles, à plus tardive échéance, lorsque l'opération est effectuée sans soins, que la plaie de castration est souillée par des microbes divers, apportés par la main ou les instruments de l'opérateur, ou par le contact des litières ou fumiers. Ce sont l'abcédation de la plaie, l'engorgement érysipélateux, le champignon de castration, la péritonite, le tétanos.

L'abcès de castration se développe au niveau de la plaie opératoire, même après que celle-ci est cicatrisée. Une huitaine ou une quinzaine de jours après l'opération, on constate au niveau des bourses une tuméfaction fluctuante, plus ou moins chaude; les malades se développent moins bien que leurs congénères, bien que les signes généraux soient, en général, assez peu accusés. Le traitement comporte l'ouverture de l'abcès pour évacuer le pus et des lavages antiseptiques.

L'érysipèle de castration se traduit par l'engorgement de la région opératoire, qui apparaît rouge, chaude et sensible, parfois envahie par des gaz crépitants; cet engorgement gagne progressivement les régions avoisinantes; la complication est d'ordinaire sans gravité, à la condition toutefois que l'on intervienne, par la désinfection de la plaie opératoire, au besoin complétée par un tamponnement à la gaze iodofornée. Dans les formes envahissantes, il peut être nécessaire de favoriser, par l'application de pointes de feu pénétrantes, l'écoulement des sérosités.

Le "champignon de castration" est assez rare chez les porcelets; dû à l'action de microbes variés, il consiste dans l'inflammation suppurative du moignon du cordon, qui forme un bourgeonnement plus ou moins volumineux en

forme de champignon entravant la cicatrisation. Le traitement de cette complication est d'ordre chirurgical (cautérisation ou ablation du champignon).

La "péritonite", assez rare également chez les porcelets mâles, est due à l'infection des plaies de castration, qui gagne la séreuse abdominale. Les malades perdent l'appétit, présentent du météorisme et de la constipation, des coliques sourdes; la mort est la terminaison habituelle de cette complication.

Le "tétanos de castration", par contre, ne constitue pas une rareté, et il est fréquent de le constater en série chez les animaux ayant subi en même temps l'opération. Il apparaît dix à quinze jours après la castration et se termine à peu près fatalement par la mort.

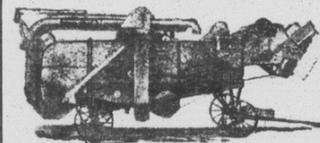
Chez les femelles, les accidents et complications de la castration sont à peu près les mêmes que ci-dessus. Les risques de péritonite sont plus fréquents que chez les mâles, la castration des truies exigeant l'ouverture de la cavité abdominale.

Un accident particulier aux truies est la fixation d'une anse intestinale aux parois de l'abdomen lorsqu'on pratique la suture de la plaie opératoire. Cet accident, qui constitue une faute opératoire, est en général sans gravité immédiate; néanmoins, la croissance des sujets s'en trouve plus ou moins retardée.

Les accidents que nous venons de passer en revue tiennent principalement à l'infection des plaies opératoires. Il est assez facile de les éviter, d'abord en opérant proprement, ensuite en plaçant les opérés dans des conditions qui empêchent la souillure des plaies par les litières sales ou les fumiers. En raison de la rareté relative du tétanos de castration chez les porcelets, il n'est pas indispensable de recourir chez ces animaux à l'injection préventive de sérum antitétanique; mais cette mesure est indispensable lorsque des cas de tétanos ont été constatés antérieurement dans la porcherie ou dans les porcheries voisines.

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Evitez le SOUF-FLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA, le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie consultation gratuite. Ecrivez-nous The General Veterinary Drug, Ltd., Hull, Qué., établie en 1899.

BATTEUSES FORANO



Nos Batteuses Métalliques, semi-métalliques et en bois, en cinq modèles, combinées pour grain et trèfle, incorporent toutes les améliorations les plus récentes en fait de construction de batteuses et décortiqueuses.

Nos prix sont modérés et chaque machine est garantie, par écrit, pour une durée de 5 ans.

Ecrivez aujourd'hui.

LA FONDERIE de PLESSISVILLE

Fondée en 1873

PLESSISVILLE, P. Q.

20

20

20